

Plateau Conseil de Quartier

Le conseil de quartier s'est déroulé au centre de quartier Colonel Fabien en présence de :

Monsieur Ludovic LECOMTE,

Monsieur Khaled BEN MOHAMED,

Adjoints au Maire, référent du conseil de quartier était excusé

30 habitants étaient présents.

Année 2022 n°2 samedi 12 mars 2022

Sommaire:

- ⇒ Diagnostic en marchant
- ⇒ Echanges sur l'actualité du quartier

Le rendez-vous a eu lieu au centre de quartier où une brève introduction a permis de présenter le déroulé de l'après midi. L'itinéraire a été conçu en tenant compte des remarques des habitants exprimées lors de la dernière séance, le 18 janvier dernier.

Réserve foncière rue verte : Suite à de forts épisodes de vent, le service des espaces verts a réalisé le nettoyage du terrain et le remplacement de la clôture de chantier par une grille rigide verte (identique à celle de la rue verte) pour un budget de près de 15 000 € soit environ 35 % du budget annuel alloué à ce type de travaux. Un projet d'aménagement de cet espace pourrait être coconstruit avec les habitants.

Rue Landrieu : Il s'agit d'une ancienne voie privée, les habitants souhaiteraient la réfection de cette chaussée. Ce projet avait été discuté au cours des années passées un projet de voie piétonne ouverte jusqu'à la rue verte, pour accéder au parc départemental. Un questionnement sur la relance de ce projet est émis par les riverains, qui sera transmis aux services compétents. D'importants travaux d'assainissement préalables à la rénovation de la chaussée sont nécessaires. Le coût très élevé ne permet pas de budgétiser ce projet dans un avenir proche.

Halte au carrefour rue Lebrun, Colonel Fabien et rue verte :

- * Devant la cité du 66 rue Lebrun, les habitants déplorent que les containers soient encore sur le trottoir en plein après-midi. Cet état de fait entraîne des dépôts sauvages récurrents à cet endroit.

Réponse : La brigade de la propreté, présents lors de ce diagnostic, sont déjà intervenus. Ils vont procéder à un rappel et à une procédure plus coercitive.

Centre social La Maison des Vitry'haut

- * Un habitant alerte sur la rampe d'accès à l'entrée du Centre social au 15 rue Lebrun qui devrait entourée d'un garde-corps pour être sécurisée pour les mal-voyants. Il conseille que des barrières soient installées dans l'attente de travaux. Des feux sonores à ce carrefour sont demandés pour les personnes porteuses de handicap.

Communication

- * La banderole annonçant le Conseil de quartier n'est pas positionnée correctement pour la lecture des piétons. Il est suggéré de réfléchir à des pictogrammes pour les personnes ne maîtrisant pas l'écrit.

Avenue du Colonel Fabien :

- * Des trous et des bosses dans le trottoir sont repérés tout au long de la balade. Ils seront signalés aux services de la voirie afin que puissent être programmées des réparations via le site « Vitry ma rue ».
- * Les habitants regrettent que places de stationnement sur l'avenue soient trop étroites pour les véhicules actuels, ils débordent sur la chaussée contraints par les plots bétons. *Ces plots en béton visent à permettre le cheminement des piétons.*
- * Les habitants estiment que la vitesse dans l'avenue est importante. Un comptage devrait être fait avant d'envisager des moyens techniques pour y remédier
- * Au 45 avenue Colonel Fabien des commerces en rez-de-chaussée de la copropriété génèrent des nuisances sonores tard dans la nuit (Bar à Chichas, pizzeria et épicerie de nuit). La commissions des sites sensibles qui instruit les problèmes récurrents de tranquillité publique sera informée.

Rue Edouard Tremblay, de l'avenue Colonel Fabien à l'impasse Kommer :

- * Au 128 de la rue Tremblay devant le pavillon abritant l'ancien institut de massage, le trottoir s'élargit jusqu'à former une placette. Des voitures y stationnent et gênent la circulation piétonne.

Réponse : *Cette parcelle est privée , la ville ne peut donc y mener aucun projet.*

- * Il est noté que le carrefour Tremblay /Colonel Fabien est un point de circulation où la vigilance des automobilistes est recommandée. Est ce qu'une temporisation des feux tricolores pourrait être envisagée ?
- * Un questionnement quant au stationnement du côté pair sur cette rue est exprimé : les voitures se garent sur le trottoir pour protéger leurs rétroviseurs, les piétons ont peu de place pour cheminer.
- * Devant la résidence Valophis '117,119, 121 rue E. Tremblay de grosses camionnettes ont pris l'habitude de se garer sur l'espace enherbé.

Réponse : *Cet espace est communal, la Police Municipale a été saisie.*

- * Est-il envisageable de mettre en place un sens unique rue Dalou et Tremblay ? Les habitants suggèrent que la mise en place de chicanes dans ces rues actuellement à double sens pourrait faire baisser la vitesse et sécuriser le stationnement.

Espace Kommer : Ce projet est très apprécié par les habitants. Quelques améliorations sont suggérées:

- * Le seul lampadaire qui éclaire le parvis de la sortie d'école est au-dessus des arbres et éclaire peu. Peut-on prévoir un éclairage sous la frondaison ?
- * Le ramassage des ordures coïncide avec la rentrée des élèves, peut-on modifier les horaires de ramassage dans l'impasse Kommer.
- * Les ilots en bois servant de banc, de part leur structure ils offrent une abris pour les rats. Peut-on prévoir des assises plus classiques ? Un ilot n'a pas été traité anti rat. Pourrait-il l'être?
- * A quoi sert la barrière avec un sens interdit, rabattue sur le trottoir, au début de l'impasse Kommer?

Sente Kommer: Des habitants ont souhaité connaître les suites d'un projet de sente piétonne qui avait été envisagé

Réponse : *Ce projet n'a pas été retenu: une convention de gestion du site Ville/Valophis est passée au Conseil Municipal de mai 2021, Valophis ayant désormais l'usage du site.*

Sortie du parking Semise : Les locataires souhaiteraient l'installation d'une barrière pour empêcher les parents d'élèves de stationner lorsqu'il viennent déposer leur enfants Un espace sur le parking avait été dédié à cet effet mais peu le respectent. Les locataires attendent un soutien de la ville pour aboutir.

Prochain conseil de quartier: La date du 22 juin à 19h00 est retenue collectivement. Le rendez-vous se fera au centre social Maison des Vitry'Haut 15 rue Lebrun.

L'ordre du jour sera la découverte du lieux et de ses missions.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit , seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.